

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les procédés anti-démocratiques du lobby parlementaire de la drogue

(Berne, le 31 mai 2005). L'Association romande contre la drogue (ARCD) proteste énergiquement contre l'exclusion du Conseiller national Ruey de la sous-commission de la CSSS chargée d'étudier une nouvelle initiative parlementaire sur les stupéfiants et dénonce des méthodes peu respectueuses d'un débat démocratique constructif.

Par deux fois, le Conseil national a refusé la libéralisation du Cannabis et rejeté le projet de loi fédérale qui renonçait à promouvoir l'abstinence en matière de stupéfiants.

On pensait que les parlementaires minoritaires favorables à cette loi se plieraient à cette décision démocratique. On se trompait. Dès la décision du Conseil national tombée, le lobby parlementaire de la drogue repartait en guerre et annonçait qu'il allait relancer au plus vite des projets législatifs sur la drogue par voies à la fois d'initiative populaire et d'initiative parlementaire.

Réunis discrètement, sans prendre aucun contact avec les parlementaires défendant une politique d'abstinence alors que ces derniers avaient pourtant fait des propositions d'amélioration de la loi sur les stupéfiants (motion Wasserfallen, par exemple), les socialistes, les Verts et quelques radicaux et PDC viennent de déposer une initiative relançant leur politique laxiste de la drogue.

Qui plus est, alors que le rapporteur de la majorité de la commission de la santé du National, le Conseiller national vaudois Claude Ruey, faisait partie d'une sous-commission de la CSSS chargée des questions de drogue, les députés membres du lobby parlementaire de la drogue viennent de réussir, par des manœuvres procédurières, à l'exclure de la sous-commission nouvellement chargée d'étudier cette initiative.

L'ARCD proteste énergiquement contre cette manière anti-démocratique d'écarter les opposants de la discussion. Cette attitude sectaire et unilatérale est en contradiction totale avec les règles de dialogue et d'échange d'opinions dont devrait s'honorer le débat politique. Cette violation caractérisée du respect du droit de chacun de s'exprimer est intolérable. Cela n'est en tout cas pas ainsi que l'on résoudra sereinement les problèmes bien réels que pose la consommation de stupéfiants dans notre pays. L'ARCD ne baisse pas les bras pour autant. Elle continuera à se faire entendre au sein du Parlement fédéral et poursuivra son dialogue avec les autorités.